

Shell Gadus S5 V42P 2.5

Fiche de Données de Sécurité

conformément au DRS/2015-17, Loi sur les Produits Dangereux (LPD)
Date d'émission: 11/04/2025 Date de révision: 11/04/2025

Remplace la fiche: 07/08/2025 Version: 2.0

RUBRIQUE 1: Identification

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit	Mélange
Nom du produit	Shell Gadus S5 V42P 2.5
Code du produit	BU ET&A

1.2. Autres moyens d'identification

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Usage recommandé et restrictions d'utilisation du produit chimique

Utilisation recommandée	Lubrifiant
Restrictions d'emploi	Réserve à un usage professionnel

1.4. Données relative au fournisseur

Fournisseur	Service établissant la fiche technique
Maagtechnic AG	Hilti AG
Sonnentalstrasse 8	Feldkircher Strasse 100
CH-8600 Dübendorf 1	FL 9494 Schaan
Switzerland	Liechtenstein
T +41 44 824 91 91	T +423 234 2111
lubeinfo@maagtechnic.com	product.compliance-power.tools@hilti.com

1.5. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence	Emergency CONTACT (24-Hour-Number) GBK/Infotrac ID 101022 (USA domestic) 1 800 535 5053 or international (001) 352 323 3500
------------------	--

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (GHS CA)

Toxicité pour la reproduction, Catégorie 2 H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

Texte intégral des mentions H : voir rubrique 16

2.2. Éléments d'étiquetage GHS, y compris conseils de prudence

Etiquetage GHS CA

Pictogrammes de danger (GHS CA)



Attention

Mention d'avertissement (GHS CA)

H361 - Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

Conseils de prudence (GHS CA)

P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 - Porter des gants de protection.

P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.

Shell Gadus S5 V42P 2.5

Fiche de Données de Sécurité

conformément au DRS/2015-17, Loi sur les Produits Dangereux (LPD)

P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical.
P501 - Éliminer le contenu et le récipient dans une installation d'incinération industrielle.

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Nom chimique / Synonymes	Identificateur de produit	%	Classification (GHS CA)
Distillates (Fischer-Tropsch), heavy, C18-50- branched, cyclic and linear	-	N° CAS: 848301-69-9	60 – 80	Danger Asp. 1, H304
Benzenamine, N-phenyl-, reaction products with 2,4,4-trimethylpentene	-	N° CAS: 68411-46-1	0,1 – <1	Repr. 2, H361

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Premiers soins après inhalation

Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Permettre au sujet de respirer de l'air frais. Mettre la victime au repos. En cas de symptômes respiratoires : Appeler un centre antipoison ou un médecin.

Premiers soins après contact avec la peau

Oter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Premiers soins après contact oculaire

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Premiers soins après ingestion

Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Consulter un médecin.

Premiers soins général

Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets après contact avec la peau

Un contact prolongé ou répété avec la peau sans nettoyage adéquat peut obstruer les pores de la peau et provoquer des troubles tels que l'acné huileuse/la folliculite. Nécrose. L'injection à haute pression de produit sous la peau peut avoir de très graves conséquences même sans symptômes ou blessures apparents.

Symptômes/effets après ingestion

L'ingestion peut provoquer nausées, vomissements et diarrhée.

Symptômes chroniques

Des symptômes peuvent apparaître ultérieurement.

Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

symptômes possibles

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

Shell Gadus S5 V42P 2.5

Fiche de Données de Sécurité

conformément au DRS/2015-17, Loi sur les Produits Dangereux (LPD)

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés

Moyens d'extinction appropriés Mousse. Eau pulvérisée. Poudre sèche. Dioxyde de carbone. Sable.
Moyens d'extinction non appropriés Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers spécifiques dus au produit dangereux

Danger d'incendie Aucun risque d'incendie.
Danger d'explosion Aucun danger d'explosion direct.
Reactivité en cas d'incendie Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie.
Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie Dioxyde de carbone. Monoxyde de carbone. Dégagement possible de fumées toxiques.

5.3. Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement. Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.
Protection en cas d'incendie Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.
Mesures de précaution contre l'incendie Débarrassez-vous des résidus de combustion et de l'eau d'extinction contaminée conformément aux réglementations officielles. Ne pas laisser les eaux d'extinction s'écouler dans les égouts ou les cours d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales Risque de glissade sur la matière renversée.
Mesures de prévention contre les accidents Pas d'informations complémentaires disponibles.
secondaires

6.2. Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage

Pour la rétention Contenir la matière déversée en l'endiguant ou à l'aide de matières absorbantes de façon à empêcher l'écoulement dans les égouts ou les cours d'eau. Collecter tous les déchets dans des conteneurs appropriés et étiquetés et éliminer conformément aux règlements locaux en vigueur.
Procédés de nettoyage Collecter dans des récipients appropriés et fermés pour élimination.
Autres informations Eliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

Voir rubrique 8, Contrôle de l'exposition/protection individuelle, Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Porter un équipement de protection individuel. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs, aérosols. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs.
Mesures d'hygiène Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Mesures techniques Conserver dans un endroit frais et bien ventilé à l'écart de la chaleur.

Shell Gadus S5 V42P 2.5

Fiche de Données de Sécurité

conformément au DRS/2015-17, Loi sur les Produits Dangereux (LPD)

Conditions de stockage	Tenir au frais. Protéger du rayonnement solaire. Garder les conteneurs fermés en dehors de leur utilisation. Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
Matières incompatibles	PVC.
Chaleur et sources d'ignition	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés	Assurer une bonne ventilation du poste de travail.
Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement	Éviter le rejet dans l'environnement.

8.3. Mesures de protection individuelle/Équipement de protection individuelle

Equipement de protection individuelle:

Eviter toute exposition inutile.

Protection des mains:

Gants de protection

Protection oculaire:

Utiliser des lunettes de sécurité qui protègent des éclaboussures

Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

Protection respiratoire:

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié

Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:



Autres informations:

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Apparence	Pâteux.
Couleur	brun clair

Shell Gadus S5 V42P 2.5

Fiche de Données de Sécurité

conformément au DRS/2015-17, Loi sur les Produits Dangereux (LPD)

Odeur	caractéristique
Seuil olfactif	Aucune donnée disponible
pH	Non applicable
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (éther=1)	Aucune donnée disponible
Point de fusion	Non applicable
Point de congélation	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	Aucune donnée disponible
Point d'éclair	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	> 320 °C
Température de décomposition	Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	< 0,5 Pa (valeur estimée)
Densité relative de vapeur à 20°C	Aucune donnée disponible
Densité relative	0,9 (15 °C)
Masse volumique	900 kg/m³ (15 °C)
Solubilité	Eau: Négligeable
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	> 6 Données d'un produit similaire
Viscosité, cinématique	42 mm²/s (40 °C) ASTM D445
Limites d'explosivité	Limite inférieure d'explosion: 1 vol % (typique) Limite supérieure d'explosion: 10 vol % (typique)

9.2. Autres informations

Teneur en COV	0 %
---------------	-----

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

Réactivité	Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.
Stabilité chimique	Stable dans les conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.
Conditions à éviter	Rayons directs du soleil. Températures extrêmement élevées ou extrêmement basses.
Matières incompatibles	Oxydants puissants.
Produits de décomposition dangereux	Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.
Temps de durcissement:	Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale)	Non classé
Toxicité aiguë (cutanée)	Non classé
Toxicité aiguë (Inhalation)	Non classé

Distillates (Fischer-Tropsch), heavy, C18-50-branched, cyclic and linear (848301-69-9)

DL50 orale rat	> 5000 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Animal sex: female, Guideline: OECD Guideline 420 (Acute Oral Toxicity - Fixed Dose Method), Guideline: EU Method B.1 bis (Acute Oral Toxicity - Fixed Dose Procedure)
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Non classé pH: Non applicable
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Non classé pH: Non applicable

Shell Gadus S5 V42P 2.5

Fiche de Données de Sécurité

conformément au DRS/2015-17, Loi sur les Produits Dangereux (LPD)

Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	Non classé
Cancérogénicité	Non classé
Toxicité pour la reproduction	Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)	Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée)	Non classé
Danger par aspiration	Non classé

Shell Gadus S5 V42P 2.5	
Viscosité, cinématique	42 mm ² /s (40 °C) ASTM D445
Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et symptômes possibles	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Symptômes/effets après contact avec la peau	Un contact prolongé ou répété avec la peau sans nettoyage adéquat peut obstruer les pores de la peau et provoquer des troubles tels que l'acné huileuse/la folliculite. Nécrose. L'injection à haute pression de produit sous la peau peut avoir de très graves conséquences même sans symptômes ou blessures apparents.
Symptômes/effets après ingestion	L'ingestion peut provoquer nausées, vomissements et diarrhée.
Symptômes chroniques	Des symptômes peuvent apparaître ultérieurement.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ecologie - général	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (aiguë)	Non classé
Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique)	Non classé

Shell Gadus S5 V42P 2.5	
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	> 6 Données d'un produit similaire
Benzenamine, N-phenyl-, reaction products with 2,4,4-trimethylpentene (68411-46-1)	
CL50 - Poisson [1]	> 100 mg/l
CL50 - Autres organismes aquatiques [1]	> 100 mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

Shell Gadus S5 V42P 2.5	
Persistance et dégradabilité	Pas d'informations complémentaires disponibles.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Shell Gadus S5 V42P 2.5	
Potentiel de bioaccumulation	Non établi.
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	> 6 Données d'un produit similaire
Benzenamine, N-phenyl-, reaction products with 2,4,4-trimethylpentene (68411-46-1)	
Facteur de bioconcentration (BCF REACH)	411

Shell Gadus S5 V42P 2.5

Fiche de Données de Sécurité

conformément au DRS/2015-17, Loi sur les Produits Dangereux (LPD)

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Autres effets néfastes

Ozone	Non classé
Autres informations	Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Réglementation régionale sur les déchets	Elimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.
Méthodes de traitement des déchets	Eliminer le contenu/récipient conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.
Recommandations pour l'élimination des eaux usées	Elimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.
Recommandations pour le traitement du produit/emballage	Eliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.
Indications complémentaires	Ne pas réutiliser des récipients vides.
Informations sur les déchets écologiques	Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

En conformité avec: TMD / DOT / IMDG / IATA

TDG	DOT	IMDG	IATA
14.1. Numéro ONU			
Non réglementé pour le transport			
14.2. Désignation officielle de transport			
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
14.3. Classe(s) de danger pour le transport			
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
14.4. Groupe d'emballage			
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
14.5. Dangers pour l'environnement			
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
Pas d'informations supplémentaires disponibles			

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

TMD

Non réglementé

DOT

Non réglementé

IMDG

Non réglementé

IATA

Non réglementé

Shell Gadus S5 V42P 2.5

Fiche de Données de Sécurité

conformément au DRS/2015-17, Loi sur les Produits Dangereux (LPD)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Directives nationales

Shell Gadus S5 V42P 2.5	
Indicateurs relatifs à la LIS et à la LES du Canada	Tous les composants de ce produit sont enregistrés, ou exempts d'enregistrement, dans la Liste intérieure des substances (LIS) / Liste extérieure des substances (LES) du Canada
Distillates (Fischer-Tropsch), heavy, C18-50-branched, cyclic and linear (848301-69-9)	
Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)	
Benzenamine, N-phenyl-, reaction products with 2,4,4-trimethylpentene (68411-46-1)	
Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)	

RUBRIQUE 16: Autres informations

Date d'émission	11-04-2025
Date de révision	11-04-2025
Remplace la fiche	07-08-2025

Indications de changement			
Rubrique	Élément modifié	Modification	Remarques
	Législation	Modifié	

Autres informations Aucun(e).

Texte complet des classes de danger et des phrases H:	
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
H361	Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

Abréviations et acronymes:	
ACGIH	Association américaine des hygiénistes industriels, États-Unis
ADN	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures
ADR	Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
ETA	Estimation de la toxicité aiguë
FBC	Facteur de bioconcentration
VLB	Valeur limite biologique
DBO	Demande biochimique en oxygène (DBO)
N° CAS	Numéro d'enregistrement auprès du Chemical Abstracts Service
CLP	Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage; règlement (CE) n° 1272/2008

Shell Gadus S5 V42P 2.5

Fiche de Données de Sécurité

conformément au DRS/2015-17, Loi sur les Produits Dangereux (LPD)

Abréviations et acronymes:	
DCO	Demande chimique en oxygène (DCO)
CSA	Évaluation de la sécurité chimique
DMEL	Dose dérivée avec effet minimum
DNEL	Dose dérivée sans effet
N° CE	Numéro de la Communauté européenne
CE50	Concentration médiane effective
PE	Perturbateur endocrinien
EN	Norme européenne
CED	Catalogue européen des déchets
CIRC	Centre international de recherche sur le cancer
IATA	Association internationale du transport aérien
IMDG	Code maritime international des marchandises dangereuses
CL50	Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane)
LD50	Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane)
LOAEL	Dose minimale avec effet nocif observé
Log Kow	Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Kow)
Log Pow	Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)
MAK	Concentration maximale sur le lieu de travail
NOAEC	Concentration sans effet nocif observé
NOAEL	Dose sans effet nocif observé
NOEC	Concentration sans effet observé
N.S.A.	Non spécifié ailleurs
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
VLE	Limite d'exposition professionnelle
OSHA	Agence fédérale d'hygiène et de sécurité professionnelles du Département du travail des États-Unis
PBT	Persistant, bioaccumulable et toxique
PNEC	Concentration(s) prédictive(s) sans effet
EPI	Équipements de protection individuelle
RID	Règlement International concernant le transport de marchandises dangereuses par chemin de fer
FDS	Fiche de Données de Sécurité
STP	Station d'épuration
FT	Fonction technique
DThO	Besoin théorique en oxygène (BThO)
TLM	Tolérance limite médiane

Shell Gadus S5 V42P 2.5

Fiche de Données de Sécurité

conformément au DRS/2015-17, Loi sur les Produits Dangereux (LPD)

Abréviations et acronymes:	
TWA	Moyenne pondérée en temps
COV	Composés organiques volatiles
vPvB	Très persistant et très bioaccumulable
UFI	Identifiant unique de formulation

SDS_CA_Hilti

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.